



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 25 Février 2025**

Délibération n° **2025-28 R**  
Objet : **CCSP - Convention de  
remise d'ouvrages : toilettes  
sèches – Parking de la forêt du  
Mont Guillaume**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Cinq Février à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Quatorze Février deux mille  
vingt-cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le  
Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON,  
Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa  
DEPEILLE, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude  
DOU, Monsieur Christian COULOUMY, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis  
GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Monsieur Patrice  
RENOUF, Madame Annick BOUSSIÈRE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA,  
Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Robert  
PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY

**Absent excusé :**

Monsieur Vincent ESMIEU

-----

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du programme « Aménagement raisonné des sites touristiques » porté par la Communauté de Communes Serre Ponçon, et en vue de valoriser le territoire de Serre-Ponçon avec une offre qualifiée et diversifiée et dont l'impact sur l'environnement est moindre, la CCSP a prévu l'installation de toilettes sèches autonomes sur 5 sites du territoire :

- ♦ Embrun : parking de la Forêt
- ♦ Châteauroux -les-Alpes : parking des Muandes
- ♦ Crots : parking de La Draye
- ♦ Les Gourniers : base de loisir

- ♦ Saint Apollinaire : parking du lac

Madame le Maire précise que, concernant la commune d'Embrun, cette installation sur le parking de la forêt du Mont Guillaume permettra d'améliorer le confort d'accueil au départ des sentiers de randonnées, et de réduire la pollution.

La CCSP réalise l'investissement, l'entretien et la maintenance seront à la charge de la commune.

Madame le Maire dit que la présente délibération vise à proposer une convention de mise à disposition à titre gracieux, entre la CCSP et la commune d'Embrun bénéficiaire de deux sanitaires, définissant les conditions d'utilisation de l'équipement et les obligations des parties.

Madame le Maire, entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Vu** l'avis du Comité Consultatif Urbanisme du 24 février 2025
- **Adopte** la convention annexée telle que présentée,
- **Autorise** Madame le Maire à signer la convention et tous actes à cet effet.

Le 26 Février 2025

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOD

